



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2767
13 août 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Pandémie: contraindre le gouvernement et le grand patronat, pas les travailleurs!



Crise sanitaire aux Antilles:
une colère légitime

Page 4

Incendies:
catastrophes prévisibles, incurie des États

Page 6

Hôpitaux:
le passe ne remplace pas les moyens

Page 9

Leur société

- Passe sanitaire, obligation vaccinale : la loi passe, la colère reste **3**
- Refuser les sanctions ! **3**
- Après l'assassinat d'un prêtre: ignobles surenchères **3**
- Antilles: « solidarité » sauce Véran **4**
- Guadeloupe: les manifestations se succèdent **4**
- Martinique: opération « dépôt de blouses » **4**
- Les raisons de la méfiance **4**
- La Réunion: contre le passe sanitaire **5**
- AP-HP: rassemblement de protestation **5**
- L'hôpital public sous tension **5**
- Tests Covid: annonces sans moyens **5**
- Paris 2024: battage médiatique, marchandise frelatée **12**
- Blanquer: bateleur de haut niveau **12**

Dans le monde

- Grèce: une catastrophe prévisible **6**
- Turquie: Erdogan a trouvé des coupables **6**
- Haïti: vaccination pour les riches **6**
- Tunisie: le coup de force de Kaïs Saïed **7**
- Vietnam: les multinationales inquiètes pour leur production **7**
- Algérie: élan populaire face à la crise sanitaire **8**
- États-Unis: un siècle de stérilisation forcée **8**
- Vaccins: les États garantissent les profits **8**
- Climat: un rapport de plus qui n'aura pas d'effet **12**

Dans les entreprises

- Hôpital Pitié-Salpêtrière - Paris: un été mouvementé **9**
- Hospices civils de Lyon: non au flicage ! **9**
- Hôpital de Senlis: pour les urgences, revenez en octobre **9**
- CHS - Jury: contre les mesures Macron et pour l'embauche **9**
- Cooperl : la direction fait sa propre loi **10**
- SNCF - Gare du Nord : obligations et flicage passent mal **10**
- Renault - Douai: les mauvais coups de l'été **10**
- Safran - Villaroche: les paies amputées, ça suffit ! **10**
- Stelia Aerospace : l'activité décolle, les emplois restent au sol **11**
- Emploi: la méthode Coué **11**

Agenda

- Les militants de Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs **12**

Contre la pandémie, imposer des moyens pour la santé

Après la validation de la loi par le Conseil constitutionnel, les manifestations contre l'obligation vaccinale et le passe sanitaire étaient encore plus importantes le 7 août que les samedis précédents.

Avec le mépris habituel du gouvernement, Olivier Véran, le ministre de la Santé, a répondu que ceux qui se battent ne sont pas les manifestants mais « ceux qui respectent les gestes barrière, ont fait attention à leurs proches et se sont vaccinés ». Présents dans de nombreux cortèges, les soignants, les pompiers, dont c'est le métier d'observer les gestes barrière et de veiller sur toute la population, apprécieront cette nouvelle insulte.

Après dix-huit mois de mensonges, le gouvernement défend sa loi sanitaire au nom de la santé et de la science. Quelle blague ! Les vérités scientifiques à la sauce gouvernementale varient plus souvent que la météo. Du fait des files d'attente impossibles à gérer devant les pharmacies, Véran vient par exemple d'annoncer que la durée de validité des tests passe de 48 à 72 heures.

Si la politique du gouvernement était guidée par ses préoccupations pour la santé publique, cela se saurait ! Comme les gouvernements précédents, il a mené l'hôpital public au bord de l'asphyxie, au point que, dans l'un des pays les plus riches du monde, on a manqué de masques, de surblouses ou de tests face à l'épidémie. La logique financière est entrée à l'hôpital, conduisant à la suppression de 100 000 lits d'hospitalisation en trente ans. En pleine pandémie, ces quinze derniers mois, 1 800 lits supplémentaires ont été fermés. Vaccinés ou non, les soignants qui contestent ces conditions de travail et leurs salaires indignes se montrent mille fois plus responsables !

Si la campagne vaccinale du gouvernement s'est heurtée à des obstacles, c'est du fait du manque d'infirmiers et de médecins et de la méfiance générale due à sa politique. Et aujourd'hui, Macron voudrait accuser la population de ses propres carences, en la rendant responsable de la quatrième vague. Mais c'est son gouvernement et les capitalistes qu'il sert qui devraient être sur le banc des accusés.

Les grands groupes pharmaceutiques, qui osent augmenter le prix des vaccins, se moquent bien de la santé publique, et le gouvernement n'y trouve rien à redire. C'est toujours la même histoire: les contraintes et les sanctions sont pour la population, tandis que les capitalistes ont les

mains libres pour engranger les profits.

Cette nouvelle loi est une manœuvre politique, qui vise à dédouaner le gouvernement de son irresponsabilité tout en attaquant les travailleurs.

Élisabeth Borne, la ministre du Travail, prétend que la loi sanitaire est faite pour ne pas gâcher la reprise économique et créer des emplois. Parler de reprise de l'emploi tout en instaurant ce qui revient à un nouveau motif de licenciement pour raison sanitaire, c'est tout un programme. La « reprise » économique se traduira en profits pour le patronat et en coups de triques supplémentaires pour les travailleurs !

La baisse des allocations chômage et les menaces de report de l'âge de départ à la retraite visent tous les travailleurs. Les salaires et les conditions de travail seront d'autant plus tirés vers le bas, tandis que les chômeurs et les retraités en seront réduits à la misère.

Les irresponsables sont au sommet de la société et imposent la dictature du profit à toute l'humanité. Ce sont les grands groupes capitalistes, ce sont ces quarante nouveaux milliardaires, parmi lesquels les patrons de Moderna et de BioNtech, qui ont construit leurs fortunes grâce à la pandémie. C'est à eux qu'il faut retirer leur pouvoir de nuisance sur la santé publique et sur toute la société. Cela, on ne peut l'attendre d'aucun gouvernement. On ne peut pas non plus l'attendre des différents politiciens qui se disent contre la loi sanitaire au nom de la liberté, mais qui défendent l'ordre capitaliste.

Dans cet ordre social, la liberté est bien réduite pour les travailleurs. Ils sont libres de se faire exploiter pour des salaires qui, avec ou sans passe sanitaire, ne permettent pas de s'offrir le restaurant ou le cinéma en famille. Alors, le problème des travailleurs est d'imposer leur droit à la vie.

Vaccinés ou non, ils auront à lutter ensemble pour imposer que l'argent public cesse d'arroser à fonds perdus les grandes entreprises, et serve à embaucher massivement et à augmenter les salaires dans les hôpitaux, les Ehpad, les services à la personne.

Ils auront à lutter pour l'expropriation, sans indemnités ni rachat, des actionnaires des trusts pharmaceutiques et pour placer ces entreprises sous le contrôle de la population. C'est le seul moyen de mettre la vaccination, comme l'ensemble des progrès scientifiques, au service de toute l'humanité.



Passé sanitaire, obligation vaccinale : la loi passe, la colère reste

Samedi 7 août, les manifestations contre le passe sanitaire et l'obligation vaccinale ont regroupé 237 000 personnes dans plus de 150 villes d'après le ministère de l'Intérieur.

Le gouvernement a monté en épingle la présence de l'extrême droite, notamment autour d'une pancarte imbécile et clairement antisémite brandie par une ancienne membre du Front national à Metz. Après l'ouverture d'une enquête, celle-ci a été interpellée sur ordre du préfet de Moselle, à la demande du ministre de l'Intérieur. Le gouvernement voudrait discréditer le mouvement de protestation en assimilant l'ensemble des manifestants à l'extrême droite.

Dans de nombreux cortèges, celle-ci est en effet très visible, des royalistes aux identitaires au crâne rasé. À Paris, chaque semaine, Philippot défile en tête d'un des cortèges où se retrouvent Dupont-Aignan et tous ceux qui, dans cette mouvance, tentent d'exploiter le mécontentement.

Mais il y a aussi dans les cortèges des gilets jaunes, des restaurateurs, des pompiers, des soignants, tous ceux qui se sentent visés directement par le gouvernement et qui veulent exprimer, au-delà de leur rejet de l'obligation vaccinale, celui de sa politique. Macron mène une opération politicienne pour prouver sa capacité à imposer des mesures autoritaires aux travailleurs et préserver les intérêts du grand patronat. Le fait que le passe sanitaire soit exigé pour boire un verre à l'air libre, sur une terrasse de bistrot, mais pas dans les transports en commun pour aller travailler, en est une illustration.

Exprimer sa colère en manifestant contre cette loi sanitaire est plus que légitime, mais pour les travailleurs est-il possible d'en rester là ? Dans les manifestations, le slogan « liberté » est l'un des plus repris. Ce n'est certes pas le plus clair car de quelle liberté s'agit-il ? Celle des grands groupes pharmaceutiques comme Pfizer ou Moderna d'augmenter le prix de leurs vaccins ? Celle-là, il

est indispensable de s'y opposer pour que la majorité de l'humanité, y compris dans les pays les plus pauvres, puisse avoir celle de se vacciner, de se soigner. Des contraintes, des obligations, des mesures autoritaires devront être imposées aux capitalistes, aux licenciés, aux industries pharmaceutiques et aux multinationales qui jouent avec la santé et la vie des gens pour encaisser le maximum de profits.

Un autre slogan récurrent est « *Macron dégage, Macron démission* ». Il traduit le premier sentiment de colère qui se tourne

Refuser les sanctions !

La loi sur l'obligation du passe sanitaire et de la vaccination pour toute une série d'activités et de professions vise en grande partie les travailleurs. Les mesures répressives assorties à cette loi sont défendues et détaillées par la ministre du Travail en personne.

Ainsi à partir du 30 août, les salariés concernés, et il seront des millions, en CDI, en CDD ou en intérim devront présenter leur passe sous peine d'être suspendus, sans salaire bien entendu et sans indemnité de chômage puisque, dit la ministre, « *il n'y aura pas rupture du contrat de travail* ». Et d'ajouter tranquillement qu'elle est « *consciente que la suspension du contrat de travail et donc de la rémunération est difficile pour le salarié concerné* ». La même ministre a rappelé par ailleurs que l'employeur pouvait aussi procéder à des licenciements.

Il est gratifiant pour l'employeur d'avoir à sa disposition cette menace de privation de salaire, sans frais ni procédure. Il est rassurant

pour un directeur d'abattoir, d'usine, de supermarché ou d'hôpital, qui a envoyé les travailleurs au front sans protection, de pouvoir aujourd'hui désigner et punir des boucs-émissaires. Car c'est bien les employeurs qui détiendront le pouvoir de contrôle et de répression découlant de cette loi.

La ministre qualifie d'irresponsables les manifestants contre le passe sanitaire car, explique-t-elle, cette loi a été votée par le Parlement et validée par le Conseil constitutionnel. Le Parlement passe son temps à voter des mesures au bénéfice du grand patronat et le Conseil constitutionnel les approuve systématiquement. Il faut vraiment que les opprimés, et les travailleurs au premier chef,



Orléans, le 7 août.

naturellement contre le pouvoir exécutif. Mais alors que les Philippot et autres Dupont-Aignan peuvent tout à fait l'utiliser à leurs propres fins, les travailleurs doivent aller plus loin, car ils ont d'autres objectifs à mettre en avant. Derrière le serviteur Macron, il y a une classe sociale, la bourgeoisie et son système économique, le

capitalisme : c'est à celui-ci qu'il faut s'attaquer, au-delà de celui qui n'en est que la façade interchangeable. Pour imposer leur droit de vivre, d'avoir un emploi et un salaire correct, les travailleurs devront se battre sur leur terrain, mettre en avant leurs propres revendications, s'attaquer aux intérêts du capital.

Christian Chavaux

se révoltent et descendent dans la rue pour que, parfois, ces vénérables institutions votent des lois favorables aux petites gens ou abrogent des dispositions scélérates.

Parmi les manifestants désignés comme irresponsables et surtout parmi ceux qui les regardent avec sympathie, il y a bien des travailleurs indignés par ces menaces. Il faudra désormais tout faire pour empêcher que les patrons, ou

les directeurs d'entreprises passent aux actes. C'est aux travailleurs qu'il revient de régler entre eux les problèmes éventuels. Ils ne peuvent accepter que l'un d'entre eux, sous prétexte qu'il n'est pas vacciné ou pas en mesure de présenter son passe, soit licencié ou, ce qui revient au même, privé de salaire. Face à de telles mesures, le patronat doit trouver devant lui des travailleurs pleinement solidaires.

Paul Galois



LYONNAG

Après l'assassinat d'un prêtre : ignobles surenchères

Lundi 9 août, un prêtre catholique, Olivier Maire, a été assassiné dans sa congrégation à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en Vendée. Le meurtrier supposé est un Rwandais, Emmanuel Aayisenga, déjà mis en examen pour l'incendie de la cathédrale de Nantes, le 18 juillet 2020.

Les dirigeants de la droite et de l'extrême droite se sont aussitôt lancés dans une campagne abjecte. « *En France, on peut donc être clandestin, incendier la cathédrale de Nantes, ne jamais être expulsé et récidiver en assassinant un prêtre* », a

ainsi twitté Marine Le Pen quelques minutes après que l'information a été publiée. Les ténors de la droite, en compétition pour l'investiture du parti Les Républicains, n'ont pas été en reste, Xavier Bertrand exigeant que « *les étrangers en*

situation irrégulière soient expulsés sans délai » et Wauquiez jugeant que « *cet homme n'aurait jamais dû entrer en France* ».

Le meurtrier n'avait pas de titre de séjour et n'était pas expulsable, puisqu'en attente d'un jugement. Il avait fait de la prison puis avait été libéré sous contrôle judiciaire. Il avait expliqué l'incendie de la cathédrale par une persécution diabolique. N'ayant manifestement plus toute sa tête, il

venait d'ailleurs de faire un mois de séjour en hôpital psychiatrique. Y a-t-il eu pour sa remise en liberté des erreurs d'appréciation sur sa santé mentale ? C'est possible, mais la psychiatrie n'est pas une science exacte. Les prêtres qui l'avaient accueilli ne l'avaient pas jugé dangereux, pas plus que le juge qui l'avait libéré ou l'hôpital qui l'avait laissé sortir. Les annales judiciaires sont pleines d'exemples de meurtriers

récidivistes. Mais lorsque ceux-ci sont bien français et en situation parfaitement régulière, ils intéressent moins les politiciens.

Ceux qui utilisent, en pleine conscience, un fait divers aussi sordide pour faire campagne contre les migrants qui fuient la guerre ou la misère, peuvent être qualifiés de charognards, sans vouloir faire offense aux hyènes et aux vautours.

M.B.

Antilles : « solidarité » sauce Véran

Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé la venue dès le mardi 10 août de dizaines de soignants en renfort du personnel de santé de Martinique et de Guadeloupe.

Le ministre a aussi lancé un appel à la solidarité nationale des médecins - réanimateurs, anesthésistes, urgentistes, des infirmiers, des aides-soignants, pour que ce mouvement s'amplifie dans les jours suivants face à la situation sanitaire qui s'est durement aggravée. Lecornu, ministre des DOM, a prévu de se rendre aux CHU de Guadeloupe et de Martinique, accompagné

de Véran.

Parallèlement, le directeur de l'ARS de Martinique a adressé un courrier au directeur du CHUM (centre hospitalier universitaire de Martinique), lui demandant de « *procéder à l'assignation de l'ensemble des corps de métiers soignants et non-soignants...* ». Il ajoute, dans le cas où cette procédure n'aboutirait pas, que « *le préfet procédera à des*

réquisitions nominatives ».

Face aux ravages de la pandémie, Macron et son gouvernement, agitent ainsi la carotte et le bâton. Ils envoient des « secours », alors même que, depuis des années, comme leurs prédécesseurs, ils refusent d'augmenter les effectifs et de fournir les moyens nécessaires au fonctionnement correct des hôpitaux. C'est le cas en particulier de ceux des DOM, pénalisés par l'éloignement des approvisionnements et les frais que cela induit.

Le fait d'assigner le personnel est présenté comme une mesure nécessaire pour faire face à la pandémie. C'était déjà le cas avec le déclenchement du plan blanc. Mais, pour Macron et le gouvernement, c'est aussi un coup de bâton, en réponse au refus d'une partie du personnel, soutenue par les syndicats, de l'obligation vaccinale et du passe sanitaire, mais aussi à l'exigence d'embauches supplémentaires et définitives, et d'amélioration des conditions de travail et des

rémunérations.

En revanche, s'agissant des patrons, on n'entend pas parler de « solidarité nationale » qui les contraindrait à prendre sur leurs profits, gagnés pourtant injustement sur le dos de la collectivité des travailleurs, afin de trouver l'argent nécessaire pour équiper les hôpitaux

Cette politique répressive ne fera pas reculer les protestations et la colère des travailleurs de la Santé.

Marianne Tibus

Guadeloupe : les manifestations se succèdent

Samedi 7 août en Guadeloupe, dans la ville de Capesterre, environ 1 200 personnes ont manifesté, arpentant les rues de la ville durant plusieurs heures. Tout en restant bon enfant, ils montraient leur refus de l'obligation vaccinale et du passe sanitaire.

Les pompiers ouvraient la manifestation. Les salariés de la santé, premiers visés par des sanctions suite à l'obligation vaccinale, étaient également présents. Ils répondaient à l'appel des organisations syndicales et politiques, ainsi que d'associations contre la politique sanitaire du gouvernement Macron face à la pandémie du Covid. Combat ouvrier y avait également appelé, comme aux manifestations suivantes. Les slogans repris

avec détermination allaient de : « *Yo vlé tchoué nou* » (ils veulent nous tuer), « *Liberté* » ou « *Nou pa dé kobay!* » (on n'est pas des cobayes), à : « *Lisansyé soignan, nou vé pa* » (non au licenciement des soignants!).

Lors des prises de parole devant la mairie, plusieurs responsables syndicaux ont affirmé que la lutte contre ces nouvelles attaques des travailleurs devrait s'amplifier. Pour faire reculer le pouvoir et ses attaques,

ceux-là doivent se mettre en ordre de marche tous ensemble.

Une série de meetings et manifestations ont été décidés par les organisations syndicales et politiques durant le mois d'août. 2 500 personnes avaient ainsi manifesté dans le chef-lieu de l'île à Basse-Terre, le 7 août et environ 8 000 personnes à Pointe-à-Pitre le 31 juillet. Des rendez-vous ont été d'ores et déjà donnés dans plusieurs autres villes.

En Guadeloupe, malgré la nouvelle vague de la pandémie qui explose avec l'augmentation de la contagiosité du variant Delta du virus, une partie importante de



la population demeure opposée ou méfiante vis-à-vis des vaccins proposés. Aujourd'hui, une partie encore plus importante vaccinée ou non se retrouve unie contre

la gestion calamiteuse de cette crise par le gouvernement et contre les mesures qui s'attaquent aux droits des travailleurs.

M.T.

Martinique : opération « dépôt de blouses »

En Martinique, le vendredi 6 août, plus de 150 personnes, se sont retrouvées dès 8 h 30 sur le parvis de l'Agence régionale de santé à Fort-de-France.

Malgré les nouvelles restrictions de déplacements dues à l'expansion de la pandémie, elles venaient des établissements de santé de Martinique, des Ehpad, publics ou privés.

En effet, les organisations syndicales de la santé

et l'association Convergence infirmière 972 avaient appelé les agents de la santé à manifester leur refus de l'obligation vaccinale, du passe sanitaire et de toutes les menaces de sanctions qui planent sur eux.

Au rassemblement, des

agents présents ont fait part des pressions subies, venant du manque d'effectifs dans les services, à cause des congés mais aussi des arrêts maladie, ou du fait d'être « cas contact ». Certains ont aussi expliqué qu'ils « *prenaient le vaccin par peur* » car, avec la pandémie, ils voyaient la maladie de près, mais aussi parce que des menaces étaient exercées sur eux.

Après les interventions des dirigeants syndicaux, les agents ont défilé en jetant leur blouse (ou surblouse) à terre tout en scandant : « *Nou pa pè* » (on n'a pas peur), accompagnés de joueurs de tambour. C'était un moment fort pour manifester leur refus du diktat du gouvernement et des sanctions allant avec.

M.T.

Les raisons de la méfiance

Parlant de la situation épidémique catastrophique aux Antilles, les commentateurs métropolitains ont souligné la faible proportion de vaccinés dans la population.

Ils ne sont pas allés naturellement jusqu'à expliquer que ces départements sont sous-équipés dans tous les domaines, particulièrement ceux de la santé et de l'éducation, et que le chômage y est endémique. Ils n'ont surtout pas dit à quel point la population est défiante, et avec raison, vis-à-vis du gouvernement français, surtout lorsqu'il prétend vouloir son bien.

Le scandale du chloroquine suffirait à susciter la méfiance populaire pour des générations. L'État français et ses gouvernements successifs ont autorisé les planteurs antillais à utiliser ce pesticide ultra-dangereux alors même qu'il était interdit aux États-Unis

depuis 1976. En 1990, ce produit était interdit par la France en métropole mais autorisé aux Antilles pour trois années de plus. Ce poison a contaminé 90 % de la population, occasionnant des multiples cancers et autres maladies, empoisonné les terres et les eaux pour des centaines d'années. Pourtant il est très probable que le procès intenté contre certains responsables se termine par un non-lieu.

Quant aux grandes fortunes édiées sur ce poison, elles sont intouchables, comme la parole de l'État, garantissant aux populations l'innocuité du poison, est censée être insoupçonnable.

Paul Galois



La Réunion : contre le passe sanitaire

Samedi 7 août, pour la quatrième fois depuis les annonces de Macron du 12 juillet, des manifestations contre le passe sanitaire, regroupant des milliers de personnes, se sont déroulées dans plusieurs villes à La Réunion.

Les antivaccins ne sont pas les seuls à vouloir crier leur défiance à l'égard d'autorités plus soucieuses des intérêts des patrons et des capitalistes que de la santé. Dix-huit mois de mensonges, d'approximations assorties de menaces de sanctions, de perte de salaire voire de licenciements ont fait du gouvernement le plus sûr propagandiste contre la vaccination.

Vendredi 6 août au matin, un mouvement de grève illimité a été lancé dans les CHU pour exprimer la forte opposition à l'obligation vaccinale des soignants et à l'interdiction pour les patients ne disposant pas de passe sanitaire de venir se faire soigner à l'hôpital.

Pompiers, personnel

soignant, enseignants, parents d'élèves, salariés du public et du privé expriment leurs doutes, leurs interrogations, leur colère, leur désarroi face à la gestion erratique des responsables du gouvernement, du préfet et de l'ARS.

Pour quinze jours, du 31 juillet au 15 août, le préfet a instauré le couvre-feu de 18 heures à 5 heures du matin et le confinement de 5 heures à 18 heures, autorisant les déplacements sur 10 km en semaine et 5 km le dimanche, sauf justificatifs, notamment pour aller travailler. Il est question de prolonger la mesure pour une semaine afin d'atteindre les vingt-et-un jours qui permettent à nombre d'entreprises de prétendre aux

aides et indemnités.

En attendant, le feu vert du Conseil constitutionnel à la suspension du salaire des non-vaccinés a été une douche froide pour les salariés. Sur le marché de Saint-André, le parti pris des panneaux de Lutte ouvrière était approuvé et incitait aux témoignages. La discrimination entre vaccinés et non-vaccinés alimente un malaise attisé par les propos de Blanquer, « *évincer les élèves non vaccinés* » et de Borne qui affirme, « *Oui, il y aura des licenciements* ».

Dans les manifestations, à Saint-Pierre et à Saint-Denis, des travailleurs désemparés, syndiqués ou non, ne comprenaient pas l'absence des syndicats. Il faut dire que ceux-là ont fait le service minimum en dénonçant, par communiqué ou voie de presse, les sanctions encourues par les travailleurs mais en étant aux abonnés absents lors des



manifestations: le secrétaire général de la CGTR a même fait savoir qu'il était en vacances pour la semaine...

Chacun de leur côté, les politiques et les patrons veulent trouver des causes à la défiance vaccinale. Les patrons et la nouvelle présidente de la région se concertent pour réclamer les aides de l'État.

La maire socialiste de Saint-Denis regrette, avec un mépris de classe tout naturel, le manque de pédagogie à l'égard d'une population de 100 000 illettrés. Le Parti communiste réunionnais creuse le sillon de son nationalisme en affirmant que des vaccins basés sur des

technologies maîtrisées depuis des décennies, et donc plus sécurisés, sont utilisés dans le monde mais sont interdits en Europe et donc à La Réunion. Ainsi le terrain est déblayé pour laisser prospérer les croyances les plus farfelues et les plus réactionnaires.

Pour sortir du bourbier il ne suffit pas de dire « *Non à Macron!* » sans mettre en accusation la dictature du capital. Contester cet ordre social capitaliste, qui pourrait jusqu'aux progrès scientifiques et technologiques réalisés par l'humanité, est la tâche que la classe ouvrière est seule à pouvoir porter.

Correspondant LO

AP-HP: rassemblement de protestation

Mardi matin 10 août, devant le siège de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, un rassemblement de protestation, à l'appel de la CGT et de FO, s'est tenu pendant une réunion du CHSCT sur la mise en place du passe sanitaire et de l'obligation vaccinale.

Alors que de nombreux travailleurs étaient assignés dans les services, une

cinquante de manifestants se sont tout de même succédé au fil de la matinée.

À la sono, le ton était combatif contre le manque de moyens des hôpitaux et la façon dont le gouvernement se dédouane. Une laborantine racontait que, dans son service de 22 personnes, les cadres questionnaient, faisaient pression et avaient dressé un tableau

des vaccinés et des non-vaccinés. Elle-même, faisant partie de la petite minorité qui refusait de s'y plier, avait eu le Covid lors de la première vague et gardait en mémoire le manque de prise en compte et de suivi de la part de sa hiérarchie. La plupart des discussions soulignaient le mépris social des dirigeants du pays.

Correspondant LO



L'hôpital public sous tension

Face à la montée de l'épidémie aux Antilles, le ministre de la Santé, Véran, a fait appel dimanche 8 août à 240 volontaires soignants de France métropolitaine pour renforcer les équipes débordées en Martinique et en Guadeloupe.

Mais la tension dans les hôpitaux de France est telle qu'il n'est pas simple de trouver ne serait-ce que quelques dizaines de volontaires sans mettre en danger le fonctionnement des services. Ainsi l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris a indiqué « *qu'il faudrait environ 60 à 70* » volontaires en Île-de-France et précise qu'afin d'éviter d'avoir à fermer des lits dans les hôpitaux

parisiens, « *la priorité va à ceux qui accepteraient de faire ces missions pendant une période de congé, conduisant à un report de ceux-ci (ou à une indemnisation pour non prise de congé)* ».

En dix-huit mois de crise, le gouvernement n'a rien fait pour remédier à la situation critique des hôpitaux. Il n'a ni formé ni embauché les travailleurs nécessaires. Il compte comme toujours sur le dévouement, sur la conscience professionnelle des soignants pour pallier son incurie. On voit bien là, encore une fois, que dans cette société est essentiel et qui ne l'est pas.

Serge Benham

Tests Covid: annonces sans moyens

Depuis l'entrée en vigueur du passe sanitaire, de plus en plus de gens se rendent dans les pharmacies et les laboratoires pour réaliser un test Covid. Les centres de dépistage sont saturés.

La première semaine d'août, près de 4 millions de tests ont été réalisés dans toute la France. Avec l'affluence liée aux départs en vacances, l'extension du passe sanitaire et la fermeture d'un certain nombre

de centres pour l'été, le problème s'accroît. Le personnel manque, les queues s'allongent.

Cela était largement prévisible. Le problème s'était déjà posé l'été dernier et durant les fêtes.

Pour réagir à cette situation, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé la possibilité, en plus des tests antigéniques et PCR, de faire des autotests pour obtenir un passe sanitaire. Ceux-ci ne pourront être valables que s'ils sont réalisés sous le contrôle d'un professionnel.

Le gouvernement a aussi

allongé la durée de validité des tests, de 48 heures à 72 heures. Dans un rapport du Conseil scientifique, on peut lire que cette décision « *repose sur des connaissances scientifiques limitées, mais a pour objet de répondre aux difficultés logistiques anticipées pour le déploiement des tests à large échelle* ». Ainsi, à défaut de

dégager des moyens supplémentaires, le gouvernement modifie ses critères scientifiques.

Comme d'habitude depuis le début de l'épidémie, il impose ses décisions en se préoccupant davantage des effets d'annonce que des moyens de les mettre en œuvre.

Gaël Colin

Grèce : une catastrophe prévisible

Mardi 10 août, l'incendie continuait au nord de l'île d'Eubée, longue de plus de 150 km, qui s'étend à l'est d'Athènes. Pendant plus d'une semaine le feu a fait rage, détruisant des dizaines d'habitations, obligeant des habitants, des agriculteurs à abandonner leurs maisons et leurs fermes après une résistance acharnée.

Les télévisions ont montré ces habitants tentant de sauver leurs maisons, armés de tuyaux d'arrosage, sans aucune protection contre les fumées, qui ont d'ailleurs causé la mort d'un pompier volontaire. Beaucoup, en particulier les personnes âgées et les enfants, ont été évacués sur des ferry-boats à l'ancre dans les ports, ou vers le continent quand ils souffraient de troubles respiratoires.

Dans toute la Grèce, plus de 500 foyers se sont déclarés, dont certains dans la grande banlieue de la capitale, et ce n'est sans doute pas fini. Heureusement le bilan humain n'est pas aussi

catastrophique qu'en 2018 où l'incendie de Mati, une station balnéaire dans la région d'Athènes, avait fait 102 morts. Mais des milliers de personnes sont sinistrées, plus de 90 000 hectares de bois et de cultures ont brûlé depuis la fin juillet.

La sécheresse, les températures extrêmes, de 40 à parfois 43 degrés, sont en cause dans cette situation particulièrement catastrophique et le Premier ministre de droite, Mitsotakis, ne s'est pas privé d'incriminer le réchauffement climatique. Devant la colère des habitants et les nombreuses protestations, il a dû faire un semblant



Dans l'île d'Eubée.

de mea culpa et a demandé «pardon pour d'éventuelles erreurs», tout en affirmant que l'État avait fait «tout ce qui était humainement possible». Il a promis 600 à 6000 euros de dédommagement et un prêt à taux zéro pour reconstruire une maison, des propositions bien insuffisantes pour des sinistrés de situation modeste.

Depuis des années, quel que soit le gouvernement, le budget pour réaliser les travaux de protection contre les incendies a oscillé entre 1,6 et 2 millions d'euros, alors que, selon les organisations

de défense des forêts, il en faudrait dix fois plus. Il faudrait, aussi, embaucher des pompiers, acheter des véhicules en état de marche, des Canadair.

Mais le gouvernement Mitsotakis avait fait ses choix : 1,7 million d'euros pour les travaux de protection contre les incendies, trente millions pour installer la police dans les universités, deux milliards d'euros consacrés à l'achat des avions Rafale. C'est seulement après cette catastrophe qu'il a annoncé des moyens supplémentaires.

Cela juge ce gouvernement, dont la politique, très à droite, fait passer les intérêts du patronat avant la protection de la population.

Cela juge aussi les gouvernements européens : ils ont envoyé quelques pompiers et des Canadair en renfort, annoncé aussi le décaissement des premiers milliards du plan de relance de l'Union européenne, qui pourrait servir à financer quelques moyens. Mais leur solidarité ne va pas jusqu'à cesser d'étrangler la population grecque avec la dette.

Sylvie Maréchal

Turquie : Erdogan a trouvé des coupables

Comme en Grèce, les incendies se sont étendus dans les régions méditerranéennes de la Turquie, favorisés par une canicule et une sécheresse exceptionnelles.

Fin juillet et début août, près de 200 brasiers ont dévasté 95 000 hectares de forêts et de terres agricoles, faisant huit morts et de nombreux blessés. Des animaux, qui n'ont pu être évacués à temps, ont été brûlés vifs. C'est un désastre pour la population de ces régions, en particulier pour les paysans

qui perdent leurs moyens de subsistance. L'État est apparu particulièrement démuni car, si la Turquie a une armée puissante et ne manque certes pas d'avions de combat pour intervenir dans la région, elle ne dispose pas d'avions bombardiers d'eau tels que les Canadair. Le service qui en possédait encore

a en effet été démantelé sous le gouvernement Erdogan.

Critiqué pour cette situation, le président turc n'a pas tardé à trouver des coupables. Les messages s'étant multipliés sur les réseaux sociaux pour demander que d'autres pays apportent leur aide, il a dénoncé «une campagne de terreur par le mensonge propagée depuis l'Amérique, l'Europe et certains autres endroits», qui ne viserait selon lui qu'à discréditer le pays

et son président. Les autorités ont aussi intimé aux télévisions, qui s'y sont pliées, l'ordre de ne pas provoquer la peur et l'inquiétude par une trop grande couverture médiatique des incendies. Un certain nombre de journalistes en ont rajouté en accusant les autonomistes kurdes du PKK, qualifiés de «terroristes», d'avoir allumé des feux, là aussi pour nuire au pays et à son chef !

Pour Erdogan, tous les

opposants ou auteurs de critiques contre son gouvernement sont des terroristes, manipulés par quelque puissance étrangère pour saper son crédit. Qu'on se le dise : faute de pouvoir imposer son autorité aux vents et aux vagues de chaleur qui favorisent les incendies, Erdogan saura bien imposer le silence à ceux qui en parlent, comme il l'a fait pour bien d'autres.

André Fryx

Haïti : vaccination pour les riches



L'article suivant est extrait du mensuel *La Voix des Travailleurs*, édité par l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (OTR-UCI) de Haïti.

« Sans tambour ni trompette, en catimini, le gouvernement a démarré ce qu'il appelle la « campagne de vaccination contre la pandémie du Covid-19 » à partir d'un

don de 500 000 doses du vaccin du laboratoire Moderna offert par le gouvernement américain. Un aveu d'irresponsabilité et de mépris à l'endroit de la majorité de la

population qui, incapable d'observer les gestes barrière et en l'absence de structures sanitaires viables, est plus que fragile à la pandémie du Covid-19.

Sans aucune préparation, sans aucun argument pour prendre le contre-pied d'une vaste campagne contre le vaccin anti-Covid 19, le gouvernement vient d'annoncer le début de la vaccination contre la pandémie en Haïti. Les personnes de plus de 50 ans avec comorbidités telles la tension artérielle et le diabète, etc., et le personnel soignant sont invités à se faire vacciner en priorité.

À la date du 23 juillet, cinq centres de vaccination pour tout le pays ont donc été ouverts exclusivement au centre-ville de Port-au-Prince. N'ayant pas fait grand-chose depuis le début

de la pandémie pour venir au secours de la population, les autorités craignent de venir au contact de la majorité de celle-ci qui, malgré les millions de morts à travers le monde dus au Covid-19 (4 millions officiellement et deux fois plus pour l'OMS), continue d'ignorer l'existence de la pandémie et a fortiori la nécessité de se vacciner pour se protéger et protéger ses proches.

Mais, depuis quelque temps, des gens informés et conscients de l'importance de la vaccination se sont présentés à l'un des centres et ont reçu leur première dose. Mais bien avant le début de cette campagne officielle dans le pays, beaucoup de nantis, dont des patrons, des responsables du gouvernement, le personnel diplomatique s'étaient déjà fait vacciner en

privé, soit dans le pays même, soit à l'étranger.

La pandémie due au Covid-19 risque de perdurer longtemps encore. Mais même après la pandémie, le virus va rester dans la nature. Un jour ou un autre, on peut le contracter. Sans immunité, on risque de développer la forme grave de la maladie et perdre sa vie après avoir contaminé des proches.

Contrairement à l'attitude honteuse des autorités qui se complaisent avec le désintérêt de la population de la maladie, pour mieux fuir leur responsabilité, nous espérons que les masses populaires iront se faire vacciner et mettront la pression au gouvernement pour donner les moyens nécessaires d'une vaccination digne de ce nom.»

La Voix des Travailleurs

Tunisie : le coup de force de Kaïs Saïed

Le 25 juillet, le président tunisien Kaïs Saïed a décidé de prendre en main tous les pouvoirs, activant l'article 80 de la Constitution et suspendant l'activité du Parlement. Il a déclaré prendre ces mesures pour faire face à « un péril immense » menaçant le pays et ses 11 millions d'habitants.

Lors de ce coup de force, Kaïs Saïed a limogé Mechichi, le chef du gouvernement membre d'Ennahda, le parti islamiste majoritaire à l'Assemblée, gelé les activités parlementaires pour une période de trente jours et levé l'immunité des députés. Après avoir crié au « coup d'État illégal et inconstitutionnel », les dirigeants d'Ennahda font à présent le dos rond, nombre de notables de ce parti étant désormais occupés à faire disparaître des dossiers compromettants, preuves de leur corruption.

Si des manifestations favorables à la décision du président se sont déroulées après le 25 juillet et si des sondages ont chiffré à 87 % son soutien populaire, c'est en grande partie par rejet des politiciens d'Ennahda, qui pendant dix ans de participation majoritaire au pouvoir n'ont cessé de promettre d'une main, en s'enrichissant de l'autre, l'accès au pouvoir aidant. Se pensant forts des résultats obtenus aux élections de 2011, Rached Ghannouchi, son dirigeant, et Ennahda se sont peu à peu déconsidérés et leurs électeurs se sont sentis trahis, leurs grandes déclarations d'honnêteté et de souci des plus pauvres s'étant révélées aussi mensongères

que celles des partisans de l'ancien dictateur Ben Ali.

L'accusation de corruption s'adresse à tous les responsables, ceux du pouvoir politique comme les responsables régionaux, des gouvernorats aux municipalités. Pour avoir un emploi, un logement, une autorisation quelconque, il faut, surtout quand on n'a pas de relations, graisser la patte de quelqu'un. En dix ans, l'approfondissement de la crise a aggravé la situation des pauvres, de plus en plus nombreux dans les régions du centre et du sud-ouest, et dans les banlieues abandonnées de la capitale. La moitié des jeunes de ces quartiers sont sans travail, la pandémie a tari la source d'emplois liés au tourisme, et même l'économie « grise » a régressé avec la fermeture de la frontière libyenne. Seules les grandes familles prospèrent grâce à une économie de rente, liée aux autorisations étatiques et aux commandes de l'étranger, des sociétés françaises en particulier. Ce sont elles également qui obtiennent les crédits favorisant leur développement.

Pendant le même temps, les sommes promises par chacun des treize gouvernements successifs en vue des investissements nécessaires



«Vérité et justice pour les victimes de la violence sécuritaire». Protestation en juin après la mort d'un manifestant.

s'évaporent à peine distribués, et les milliards de dollars de financements étrangers annoncés ne sont même pas décaissés, faute du moindre début de réalisation. Le FMI conditionne les aides à un plan de réformes redoutables, et deux remboursements d'un demi-milliard de dollars chacun doivent encore être honorés cet été. Les salaires des employés de l'État pour les trois prochains mois ne sont pas provisionnés.

Le péril immense auquel Kaïs Saïed a fait allusion est aussi celui de la catastrophe sanitaire traversée par la population, qui connaît avec le Covid un des pires taux de mortalité au monde. Le secteur de la santé, à l'abandon comme les autres services indispensables, a laissé la population sans défense face au variant Delta. Les prix des médicaments devraient à présent baisser, a annoncé

le président Saïed après une rencontre avec le syndicat patronal Utica, de même que celui des produits alimentaires. Aucune mesure contraignante n'a cependant été prise dans ce sens.

Il semble pour l'instant que la manœuvre du président bénéficie d'un soutien populaire, beaucoup espérant qu'il résolve les problèmes brûlants. Au bout d'une période de trente jours, Saïed est censé saisir une Cour constitutionnelle – qui n'a pas encore vu le jour – pour annoncer un retour au fonctionnement antérieur, mais il est certain qu'il devra poursuivre l'opération au-delà. Il a obtenu le soutien de nombreux partis, et aussi de la centrale syndicale UGTT. Les encouragements reçus après son coup de force de la part des dictatures proches, Égypte, Arabie saoudite et Émirats arabes unis, sont là pour

l'encourager à garder le pouvoir, d'autant plus qu'aucun des problèmes sociaux urgents ne sera réglé. Ce nouveau pouvoir fort ne pourra alors que se tourner contre la population.

En janvier dernier déjà, les manifestations de colère des jeunes des quartiers et régions pauvres ont subi la répression et près de deux mille arrestations ont suivi. La matraque, la prison, parfois la mort attendent les jeunes désespérés, dont beaucoup n'ont que l'exil comme horizon. Pour imposer leur droit à la vie, les jeunes et la population travailleuse de Tunisie devront de toute façon affronter une couche parasitaire accrochée à ses privilèges et soutenue par ses amis d'outre-Méditerranée. Ce n'est pas un Kaïs Saïed qui les en protégera, si même il ne se révèle pas finalement un nouveau Ben Ali.

Viviane Lafont

Vietnam : les multinationales inquiètes pour leur production

Au Vietnam, l'épidémie explose depuis la mi-juillet. Alarmée par les conséquences sur la production textile, l'organisation patronale américaine du secteur de l'habillement a écrit au Premier ministre vietnamien et à Biden pour les sommer d'intervenir afin de sécuriser ses approvisionnements.

Au Vietnam, la situation sanitaire a basculé avec l'arrivée du variant Delta, alors

que le pays était jusque-là relativement peu touché par le Covid. Le 7 août, on recensait

près de 12 000 nouveaux cas et 300 morts par jour, seuls 4 % de la population étant pleinement vaccinés.

Le Vietnam est un pays pauvre où les ouvriers produisent 20 % des importations américaines de vêtements et de chaussures. La moitié des chaussures de la

marque Nike produites en 2020 venaient de ce pays. Pour assurer la production coûte que coûte malgré l'épidémie, des patrons avaient commencé par exiger que les ouvriers restent manger et dormir à l'usine pour limiter leurs contacts avec l'extérieur. Leurs conditions de vie se sont dégradées, mais cela n'a pas empêché les clusters d'apparaître. De plus en plus d'usines sont désormais contraintes d'arrêter la production.

Incapables de réorienter leurs commandes vers les autres pays gros producteurs du secteur, où l'épidémie fait ainsi rage, comme le Bangladesh, et pas plus décidées qu'auparavant à perdre le moindre centime pour garantir la survie des travailleurs, les multinationales donneuses d'ordres se sont tournées vers Biden pour lui demander d'intervenir

en expédiant des doses de vaccin.

Parallèlement à cette première lettre, une autre a été officiellement adressée par l'organisation patronale américaine du secteur de l'habillement au Premier ministre vietnamien. Elle y souligne que les entreprises qu'elle représente contrôlent une grande part des exportations du pays, enjoignant fermement le gouvernement à ajouter les travailleurs des usines d'exportation à la liste des professions prioritaires pour la vaccination, au côté des soignants, des militaires... et des salariés des usines d'électronique du nord du pays, que Samsung et Apple ont déjà réussi à faire inclure dans cette liste.

«Produis ou crève» : voilà qui résumerait la logique des dirigeants de ces groupes capitalistes.

Sacha Kami



Usine de baskets à Hô Chi Minh-Ville.

Algérie : élan populaire face à la crise sanitaire

En Algérie, la troisième vague du Covid, plus violente que les précédentes, fait des ravages. Dans les hôpitaux, le manque d'oxygène se révèle dramatique face à l'afflux de malades gravement atteints.

Écœurée par la passivité d'un pouvoir qu'elle rejette, la population a, dans un grand élan de solidarité, multiplié les initiatives pour pallier son incurie. La pandémie met en lumière l'état lamentable d'un système de santé public déjà à l'abandon, victime de décennies de restrictions budgétaires, au profit du secteur privé auquel seules les classes aisées peuvent avoir recours. Les radios, les tests PCR et les traitements sont hors de portée de la majorité des classes populaires, qui ont déjà du mal à se nourrir avec le salaire minimum.

Sur le terrain, les médecins du secteur public hospitalier témoignent d'une réalité qui est loin des chiffres officiels de cas Covid et de décès annoncés par le gouvernement. Rien qu'au cours du mois écoulé, quarante-cinq médecins sont morts du Covid. Le personnel de santé, épuisé par des horaires à rallonge

et des congés supprimés, est démuné et livré à lui-même. Privés des moyens d'accueillir tous les malades qui se présentent et de leur fournir, entre autres, l'oxygène nécessaire, les soignants doivent faire face à la détresse des familles et à leur colère. Faute de personnel, les familles des malades doivent fournir un garde-malade, pour l'assister et le nourrir, multipliant les va-et-vient et les risques de contagion. Avec un taux de vaccination inférieur à dix pour cent, le variant Delta s'est répandu de manière fulgurante.

Face à un pouvoir corrompu et à un président resté muet et indifférent à ses souffrances, la population a décidé de prendre les choses en main. Un élan de solidarité a traversé tout le pays. Si les grands médias ont mis les projecteurs sur les dons et actions des grands patrons, de multiples actions ont été menées

dans les villes et les villages pour collecter des fonds et acheter des concentrateurs d'oxygène.

Ainsi, dans la région de Tlemcen, en 24 heures, des tonnes de matériel médical ont été collectées dans 53 communes sans attendre les consignes des pouvoirs publics. A Tiaret, des ingénieurs retraités de la Sonatrach (Compagnie nationale des hydrocarbures), ont remis en état une ancienne unité yougoslave de production d'oxygène. À Alger, les supporters de foot du Mouloudia Club d'Alger, en pointe au début du Hirak, ont renoncé à fêter le prochain centenaire de leur club, afin de reverser les sommes collectées au profit des malades.

Face à ces chaînes de solidarité qui soulignent les défaillances de l'État, le gouvernement a annoncé l'importation d'oxygène et l'augmentation des capacités de production. Mais sa gestion de la crise sanitaire ne fait qu'accroître le sentiment de rejet du pouvoir en place. Soucieux des intérêts de la bourgeoisie algérienne, le FLN, parti au pouvoir depuis l'indépendance,



a laissé le système de santé public se dégrader. Il peut se vanter d'avoir construit une des plus grandes mosquées au monde, alors que la capitale n'est toujours pas dotée d'un hôpital digne de ce nom.

Il tente maintenant d'encadrer et de contrôler les nombreuses initiatives qui viennent de la diaspora, en délivrant des habilitations, sans lesquelles il est impossible d'acheminer du matériel et des médicaments collectés en France. C'est lui qui décidera de leur distribution, comme de l'affectation des médecins bénévoles qui veulent porter secours à leur pays d'origine. Les dirigeants sont plus prompts à encadrer et sanctionner qu'à apporter de réelles

solutions au personnel des hôpitaux. Ainsi un jeune de Skikda, dans l'est du pays, a été mis en détention pour avoir filmé et publié sur les réseaux sociaux une vidéo relatant la situation à l'hôpital de la ville où sa tante venait de décéder.

La crise sanitaire pousse les classes populaires à l'entraide, à prendre l'initiative et à s'organiser hors de tout contrôle de l'État. Pour contrer la vague d'attaques sociales que prépare le président Tebboune, qui sera autrement plus douloureuse que celle du Covid, les travailleurs devront aussi s'organiser à la base et se mobiliser sur des objectifs qui leur permettent d'imposer leur droit à une existence digne.

Leïla Wahda

États-Unis : un siècle de stérilisation forcée

L'État de Californie vient de reconnaître sa responsabilité dans la stérilisation définitive et forcée de 20 000 personnes, surtout des femmes, tout au long du 20^e siècle. Cette politique violente envers les pauvres a longtemps été pratiquée dans une grande partie des États-Unis, les autorités californiennes étant responsables d'un tiers des victimes.

Ces pratiques barbares étaient cautionnées par un mouvement « eugéniste », particulièrement en vogue dans les années 1920 et 1930, prétendant lutter contre la pauvreté ou le handicap en s'attaquant aux individus considérés comme indésirables et en les empêchant d'avoir des enfants. Les victimes étaient toutes pauvres. Le racisme imprégnant la bonne société, la stérilisation était surtout appliquée aux Noires et aux Mexicaines-américaines, nombreuses en Californie.

Le sexisme s'ajoutant à la haine antipauvre, les filles jugées comme étant de petite vertu ont aussi été visées par ces pratiques. C'est ainsi qu'en 1934, une enfant de treize ans, agressée sexuellement par un voisin et placée ensuite en institution par sa famille, a été stérilisée au

nom de son prétendu vice et de sa faiblesse mentale. Un garçon de quatorze ans a subi le même sort, accusé d'être turbulent et brutal, et surtout d'une « mentalité mexicaine de bas étage ».

Parmi les avocats de ces mutilations institutionnelles, on peut citer le propriétaire du grand quotidien *Los Angeles Times*, le président de la prestigieuse université Stanford ou un psychologue de cette université inventeur des tests de QI (quotient intellectuel) et professant que l'intelligence s'hérite par les gènes. Ces intellectuels justifiaient que l'État envoie des équipes de stérilisateurs écumer les prisons, maisons de correction, hôpitaux, asiles psychiatriques, orphelinats...

Ce n'est qu'en 1979 que la Californie a abrogé ces

lois inhumaines instituées en 1909. Mais la pratique est restée en vigueur au moins jusqu'en 2014 dans certaines prisons, où des femmes, ayant donné officiellement leur accord mais en réalité peu informées de l'intervention chirurgicales qu'elles allaient subir, ont été stérilisées.

Après des excuses officielles en 2003, l'État de Californie met à présent la main à la poche en attribuant un budget de 7,5 millions dollars destiné à rechercher les victimes, à ériger des plaques commémoratives et à indemniser à hauteur de 25 000 dollars maximum les 600 survivants de cette pratique barbare. Mais il n'a jamais été question d'inquiéter les responsables de ces horreurs.

Les dirigeants américains ne se sont jamais privés de donner des leçons d'humanité et de civilisation au monde entier. Les stérilisations forcées montrent le genre d'humanisme qu'ils pratiquaient chez eux envers les pauvres.

Lucien Détroit

Vaccins : les États garantissent les profits

L'Union européenne vient de passer commande à l'entreprise américaine Novavax de 200 millions de doses d'un nouveau vaccin contre le Covid-19.

Grosse start-up du secteur des biotechnologies créée en 1987, Novavax emploie moins de 400 salariés et n'a encore jamais mis un seul vaccin sur le marché. Dès le début de la pandémie, l'entreprise a lancé un projet de vaccin contre le Covid-19. Pour cela, elle a d'abord touché, en mai 2020, l'équivalent de 330 millions d'euros d'une fondation privée. Le gouvernement américain a ensuite versé 60 millions en juin, puis 1,3 milliard un mois plus tard pour financer le lancement de la production et la réalisation d'essais cliniques, en échange de la promesse de livraison de 100 millions de doses.

Aujourd'hui, les essais sont toujours en cours et le vaccin n'est encore officiellement autorisé nulle part. Mais l'argent afflue déjà, car les contrats passés avec les États prévoient généralement un premier paiement immédiat et le versement du reste une fois le vaccin approuvé par les autorités médicales.

Outre les États-Unis, l'Union européenne et le Canada, le programme Covax de l'ONU a aussi commandé 350 millions de doses à Novavax. Le montant des contrats est confidentiel, secret des affaires oblige.

La bonne santé des profits de ces capitalistes de la santé est déjà garantie par les fonds publics, que le vaccin s'avère efficace ou pas.

Nicolas Manne



Hôpital Pitié-Salpêtrière – Paris : un été mouvementé

Si les discussions sur le passe sanitaire et l'obligation vaccinale alimentent les conversations ces dernières semaines, les difficultés des mois d'été, où il y a encore moins de personnel à l'hôpital, se font sentir à l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) et en particulier à la Pitié-Salpêtrière.

Là-dessus, la direction a mis brutalement en place l'obligation vaccinale pour le personnel et le passe sanitaire pour les patients et les visiteurs.

Les cadres ont attendu la fin de semaine précédente pour commencer à informer les équipes. Auparavant, la direction avait mis en ligne sur l'Intranet, que presque personne ne regarde, les modalités d'application : l'obligation, dès le lundi 9 août, de présenter un certificat de vaccination complet ou un test PCR négatif de moins de 72 heures, ainsi que l'obligation d'être totalement

vacciné au 15 septembre avec une tolérance jusqu'au 15 octobre. Tout cela sous peine de ne pas pouvoir travailler, avec suspension de la paie à la clé.

Lundi matin, l'encadrement de proximité a fait le tour des salariés pour demander s'ils étaient vaccinés et s'ils acceptaient de transmettre leur QRcode au site dédié de l'APHP. Ceux qui ne sont manifestement pas vaccinés du tout, ou avec une seule dose, sont censés faire un test, PCR ou antigénique, dans la tente installée dans le parc de l'hôpital. Mais comme beaucoup le

disaient la semaine précédente : « Bon courage pour faire faire demi-tour à un collègue qui a commencé sa journée de travail » et « qui va le remplacer ? ». En plein mois d'août, où les effectifs sont au plus bas, cela paraît complètement fou.

De fait, la direction a demandé aux cadres d'être souples et de privilégier « la continuité des soins ». Mais du coup, entre la règle et son application, toutes les nuances existent. Certaines cadres ont plus ou moins refusé de jouer le jeu et font juste remonter les informations sur les refus de présenter le certificat vaccinal, sans dire si l'agent est vacciné ou non, d'autres tentent de convaincre les récalcitrants à la vaccination.

Patients et visiteurs doivent aussi montrer « patte



Manifestation du 14 novembre 2019.

blanche » et les agents de sécurité ont été renforcés aux portes de l'hôpital, dont une sur trois a été fermée. Ils doivent contrôler les passes de tous ceux qui entrent en dehors du personnel et accompagner ceux qui n'en ont pas faire un test antigénique.

Si le flux reste gérable en cette période peu fréquentée, les agents de sécurité disent que pour fin août et début septembre, ils préfèrent ne pas y penser.

Dans les services, la majorité du personnel, vacciné ou non, est contre le passe sanitaire et l'obligation vaccinale, en disant souvent : « Il

y a un an, on était des héros et aujourd'hui, voilà comment on nous traite. »

Beaucoup ne digèrent pas les ordres et contrordres du gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire ainsi que la continuité de sa politique de pénurie dans les hôpitaux. Certains pointent les laboratoires pharmaceutiques, qui continuent à faire leurs profits en toutes circonstances et « quoi qu'il en coûte ».

Un préavis de grève est en cours. Les discussions de cette période de vacances doivent préparer la riposte.

Correspondant LO

Hospices civils de Lyon : non au flicage !

Depuis le lundi 9 août, le passe sanitaire est demandé aux patients qui entrent dans les hôpitaux lyonnais (HCL). Pour cette semaine-là, les patients sans passe peuvent encore accéder aux soins. Mais à partir du 16 août, ce sera au bon vouloir des médecins.

Les soignants n'envient pas de refuser les soins aux patients non-vaccinés et beaucoup affirment que leur travail n'est pas de contrôler. En journée, ce sont les agents de sécurité ou ceux d'un prestataire qui contrôlent les passes avec une tablette. Le matin, ce sont des soignants qui doivent s'en charger. Ce travail supplémentaire peut désorganiser des services déjà surchargés. Tous sont écœurés de devoir le faire car demander le passe

équivalait à un refus de soin. De plus, ces contrôles vont sans doute causer de nouvelles tensions avec les patients et rajouter de la pression sur les travailleurs.

Une majorité d'entre eux est vaccinée. La petite minorité qui refuse le vaccin dit vouloir aller jusqu'au bout, quitte à y perdre en salaire. Mais tous refusent de se laisser diviser et sont contre le passe.

Les moyens ne sont toujours pas là, le manque de personnel pèse partout,

aggravé par de nombreuses absences pour cause de maladie ou d'épuisement. Aux HCL, la direction a recours à « l'intérim interne » avec beaucoup d'heures supplémentaires payées. Elle semble vouloir acheter la paix sociale, tout en habituant les soignants à travailler dans n'importe quel secteur.

Le passe sanitaire sert au gouvernement à se défausser sur les travailleurs de la santé et sur les patients. Le sentiment qu'il se moque des soignants est généralisé. Les mesurette censées améliorer le sort des travailleurs de la santé n'ont rien changé. Il faut des lits, des effectifs supplémentaires et augmenter les salaires!

Correspondant LO



BFMTV

Hôpital de Senlis : pour les urgences, revenez en octobre

Le service des Urgences de l'hôpital de Senlis, dans l'Oise, ferme ses portes du 31 juillet au 1^{er} octobre, faute de personnel soignant.

La population est priée de s'adresser à l'hôpital de Creil, à 13 kilomètres, lui-même déjà surchargé.

Une semaine avant la fermeture, la direction de l'hôpital avait annoncé la mise en place d'une « activité allégée » aux Urgences avant de devoir y renoncer sous la pression des soignants qui refusaient d'accueillir

le public dans de trop mauvaises conditions. Les Urgences sont tellement chargées que huit médecins et plusieurs soignants ont quitté le service en deux ans.

Les hôpitaux de Creil et Senlis avaient fusionné en 2012 pour faire des économies et de nombreux services ont depuis été transférés à Creil, la plus grosse

structure des deux. Maintenant, soignants et élus locaux craignent que les fermetures estivales répétées ne conduisent à la fermeture définitive des Urgences de Senlis.

Pour le gouvernement, traiter les soignants qui ne veulent pas se faire vacciner contre le Covid d'irresponsables et les menacer est plus facile que de consacrer les moyens nécessaires aux hôpitaux.

Nicolas Manne

CHS-Jury : contre les mesures Macron et pour l'embauche

Mardi 10 août, des travailleurs de l'hôpital de Jury, en Moselle, se sont regroupés à l'appel de la CGT pour dénoncer la mise en place du passe sanitaire, l'obligation vaccinale et le manque d'effectif.

Ils partagent le sentiment d'avoir tout donné pendant l'épidémie et que Macron leur crache dessus avec l'obligation vaccinale. Une manifestante raconte qu'elle a pleuré devant l'allocution du 12 juillet. Une autre, qui hésitait à se faire vacciner auparavant, est déterminée à dire non maintenant que Macron veut l'imposer. Plusieurs dénoncent le fait que le passe sanitaire va compliquer les soins et les visites pour des

patients qui subissent déjà le manque de moyens et de travailleurs.

Macron et ses ministres prévoient d'embaucher a minima pour scanner des QR code. Les travailleurs de l'hôpital savent qu'il faut des bras supplémentaires, et en nombre, pour accueillir, renseigner, brancarder, répondre au téléphone, pour permettre aux soignants de travailler dans de meilleures conditions.

Correspondant LO

Cooperl: la direction fait sa propre loi

La direction générale du groupe Cooperl, propriétaire du plus gros abattoir de porcs du pays, à Lamballe dans les Côtes-d'Armor, a décidé de verser une prime de 200 euros aux salariés vaccinés contre le Covid-19.

Le versement de cette prime est prévu entre la fin août et octobre en fonction de la date de réception des justificatifs de vaccination fournis par chaque salarié. Cela concerne plusieurs milliers de salariés du groupe, titulaires et intérimaires.

Les responsables de l'abattoir justifient cette nouvelle prime exceptionnelle par la volonté d'améliorer le pouvoir d'achat et de contribuer à la démarche de prévention sanitaire incitant à la vaccination. Ils ne manquent pas de culot. Depuis quand la santé de leurs

salariés et celle de leurs revenus est-elle une préoccupation des dirigeants de la Cooperl? La nouvelle prime ne va pas changer le niveau des salaires. Ceux-ci sont très bas et les rares augmentations accordées ces dernières années ressemblent à des miettes. Cette « prime vaccin » ne va rien coûter de plus à la Cooperl car elle a supprimé la « prime Covid » d'il y a quelques mois, sous prétexte de la fin du confinement!

Quant à la santé des travailleurs de la Cooperl, la direction s'en moque bien.

La réalité pour la majorité des travailleurs de l'abattoir est celle des cadences usantes et toujours plus rapides qui leur démolissent les articulations et provoquent des TMS (troubles musculo-squelettiques).

Beaucoup de salariés se sont demandé si cette prime était vraiment légale car, jusqu'à présent, il n'y avait pas d'obligation vaccinale pour travailler à la Cooperl. D'autres se demandent si ce n'est pas le début de nouvelles contraintes et ce qu'il va se passer pour celles et ceux qui ne seront pas vaccinés? En tout état de cause, les risques de diviser un peu plus le personnel entre vaccinés et non-vaccinés sont là.

La Cooperl s'est payé un



FRANCE 3

bon coup de publicité avec cette annonce. Mais parmi les travailleurs personne n'a oublié qu'il y a un an, sous le coup d'une forte amende pour entente illicite entre géants de l'agroalimentaire et de la grande distribution, elle menaçait de fermer certains abattoirs et de bloquer les salaires si l'autorité de la concurrence l'obligeait à payer.

Habités aux coups tor-dus de la direction, les travailleurs peuvent d'ailleurs se demander s'il n'y a pas un rapport entre l'annonce de cette prime et la reprise

des cas de Covid à l'abattoir. La crainte de voir se développer un foyer d'infection qui l'obligerait à fermer un service, comme cela s'est produit il y a quelques mois à l'abattoir Kermené du groupe Leclerc, a peut-être incité la direction à faire cette démarche.

Quelles que soient ses motivations, le versement d'une prime exceptionnelle ne fera pas oublier les salaires insuffisants et les conditions de travail qu'il faudra contraindre la direction à améliorer.

Correspondant LO

SNCF – Gare du Nord: obligations et flicage passent mal

Depuis l'annonce par Macron du passe sanitaire obligatoire pour les salariés et les voyageurs des trains longue distance, le sujet est de toutes les discussions à la Gare du Nord, à Paris.

Depuis le 9 août, les voyageurs ne disposant pas d'un passe sanitaire ne peuvent plus prendre les transports, tels que les TGV et les trains Intercités, ainsi que les cars et les avions. À partir du 30 août, cela s'appliquera aussi à tous les salariés qui travaillent à bord des trains concernés: conducteurs, contrôleurs, accompagnants, baristas, agents

de nettoyage et agents de sûreté ferroviaire.

La direction SNCF a fait entrer le passe sanitaire dans les aptitudes professionnelles des contrôleurs et des agents de la sûreté ferroviaire. Ses dernières communications menacent de mise en congé ou de reclassement les travailleurs sans passe sanitaire. Alors que les premières annonces

datent de la mi-juillet, de nombreux travailleurs sont sommés d'obtenir un cycle de vaccination complet en plein mois d'août, sous peine de perdre une partie de leur paie, voire leur poste de travail.

Dans les entreprises prestataires qui travaillent à bord des trains ou en gare, une partie des salariés risquent le licenciement. Leurs employeurs se sont trouvés confortés par la ministre du Travail, Elisabeth Borne, qui a insisté récemment sur le droit des

patrons de licencier pour ce motif.

Ce sont aussi les charges de travail qui vont augmenter, avec le contrôle des passes sanitaires des voyageurs. Une partie des cheminots de grandes lignes et de leurs syndicats ont exprimé leur refus de le faire. La direction, qui rencontre bien des réticences et ne compte pas embaucher pour les contrôles de passes sanitaires, a fait appel à des prestataires et aux cadres qui voudraient bien faire des heures supplémentaires

comme « Volontaire de l'Information ».

L'attaque du gouvernement, sous prétexte de lutte contre le virus, passe mal auprès de tous ces travailleurs qui n'ont jamais cessé de travailler, confinement ou pas. Beaucoup se sentent solidaires des manifestations du samedi contre le passe sanitaire. Mais, pour ouvrir des perspectives à leur colère, il faudra qu'ils mettent en avant leurs intérêts de travailleurs.

Correspondant LO

Renault – Douai: les mauvais coups de l'été



Environ 200 salariés de l'usine Renault de Douai étaient laissés dans l'incertitude par la direction depuis des semaines.

Plusieurs étaient à temps partiel pour raison de santé, souvent à cause du travail à l'usine. Il n'y avait, paraît-il, pas de poste pour eux et ils devaient attendre à la maison de connaître leur sort.

Maintenant, Renault les convoque un par un et leur

propose soit de démissionner, soit de reprendre le travail... à temps plein. Renault veut supprimer des emplois et, pour les dirigeants du groupe, tous les moyens sont bons.

Au journal *Les Echos*, le directeur de Renault

Electricity a expliqué comment il compte gérer cette nouvelle filiale créée en regroupant les usines de Douai, Maubeuge et Ruitz. Elle devra être hyperfiable, a-t-il dit. Mais aussi, et surtout, super rentable...

Des économies massives sont prévues par la réduction des surfaces et des stocks, et une productivité accrue. Les accords Renault ont été renégociés durant dix-sept mois à la baisse bien sûr, avec les syndicats qui ont tous signé l'accord de création de la filiale.

Un des arguments avancés pour signer l'accord était qu'il y aurait des embauches. Mais les 400 embauches prévues viendront, si elles viennent, après les 4600 suppressions d'emplois prévues dans le groupe, et ces embauches de jeunes se feront à des

salaires inférieurs aux salaires Renault actuels. « Au prix du marché », dit le directeur qui s'apprête à faire son marché à bas coût...

Comment faire passer tous ces reculs et ces efforts supplémentaires? Le directeur a sa méthode qu'il a

confiée au journal patronal: « Vous ne pouvez pas demander aux salariés de s'investir si vous ne leur dites pas bonjour tous les jours. »

Eh bien, il peut se garder ses bonjours méprisants et hypocrites!

Correspondant LO

Safran – Villaroche: les paies amputées, ça suffit!

À l'usine de moteurs d'avion de Safran-Villaroche, près de Melun, la comédie du chômage partiel devient insupportable. Alors que les actionnaires et les profits vont bien, que l'activité bat son plein au point que la direction relance les embauches, celle-ci continue à l'imposer à un grand nombre de salariés.

Ainsi, dans un même

service, certains sont mis au chômage partiel alors que d'autres doivent faire des heures supplémentaires et venir le samedi.

C'est sûr, il est plus facile de se servir de l'argent du gouvernement que d'organiser correctement le travail, et c'est la paie des travailleurs qui en pâtit.

Correspondant LO

Stelia Aerospace : l'activité décolle, les emplois restent au sol

À Méaulte, dans la Somme, Stelia Aerospace, filiale d'Airbus, est une importante société du secteur aéronautique regroupant 1 500 travailleurs auxquels s'ajoutent les centaines de salariés des entreprises sous-traitantes.

La crise sanitaire a été prétexte à une vague de licenciements. Le plan social en cours chez Stelia vise 290 postes. D'autres sous-traitants ont déjà licencié des dizaines de travailleurs, quand ils n'ont pas carrément fermé, comme Simra, dont les 105 salariés se sont retrouvés sur le carreau en mars 2021. En tout, près de 700 emplois ont été détruits sur l'ensemble du secteur aéronautique de la

région.

Dès mars 2020, les patrons de ces entreprises se répandaient en déclarations angoissées sur l'avenir funeste du secteur aéronautique. À les entendre, la crise sanitaire, conjuguée à la crise climatique, allait mettre à genoux toute la filière avion pour plusieurs années et la reprise n'était pas envisageable avant fin 2024. La seule solution pour s'en sortir était donc

d'accepter de faire des sacrifices « tous ensemble ».

En fait de « tous ensemble », tandis que les patrons du secteur bénéficiaient des milliards de l'État et d'aides de toutes sortes, à commencer par la prise en charge du chômage partiel, les travailleurs étaient mis dehors avec le minimum d'indemnisation. Certaines entreprises essayaient même de leur faire accepter des « arrangements », tels que des licenciements individuels pour faute, plutôt que de supporter les frais d'un PSE ou même d'une rupture conventionnelle!

Aujourd'hui la direction

de Stelia chante un autre air, celui de la reprise, que les travailleurs sont censés accueillir avec joie et soulagement. Mais si la reprise de l'activité rime avec reprise des profits et a de quoi donner le sourire dans les bureaux de la direction, ce n'est pas le cas dans les ateliers. Là, elle se traduit en cascades d'heures supplémentaires pour les uns, tandis que d'autres lignes restent en activité partielle, que le PSE court toujours et que des camarades de travail vont se retrouver dehors.

La direction explique qu'elle ne peut embaucher qu'en intérim et doit aller

au bout des licenciements car « on ne sait pas comment le marché va évoluer ». Pour les travailleurs, c'est une leçon : baisse ou reprise d'activité, crise ou embellie du marché, la direction fait ce qu'elle veut. Si le maintien des profits nécessite de licencier et de faire travailler plus dur moins de travailleurs, c'est ce que font les patrons. Ils ont une politique et défendent leurs objectifs. Les travailleurs doivent avoir la leur : pas un licenciement, partage du travail entre tous et maintien des salaires, dans un secteur riche à milliards.

Correspondant LO

Emploi : la méthode Coué

Il a suffi de l'annonce par l'Insee d'une hausse de 1,2 % du nombre d'emplois salariés dans le secteur privé au deuxième trimestre 2021 pour que ministres, experts et commentateurs complaisants proclament l'arrivée de la « reprise » et la fin de la crise.

Dans l'industrie comme dans le secteur des services marchands, le nombre d'emplois est pourtant toujours inférieur à ce qu'il était avant la crise sanitaire, tout comme le nombre d'emplois en intérim... et ce

n'est pas parce que la précarité recule!

À quels types de contrats, à quelles conditions de travail correspondent donc ces nouveaux emplois? C'est bien le cadet des soucis du gouvernement, uniquement

préoccupé d'annoncer des bonnes nouvelles pour légitimer la poursuite de sa politique antiouvrière, comme la baisse des allocations chômage.

D'autres statistiques, tout aussi officielles mais qui ont fait l'objet de beaucoup moins de publicité, soulignent néanmoins qu'au deuxième trimestre de cette année, les salaires de base (salaire brut hors primes et heures supplémentaires)

ont augmenté en moyenne deux fois moins vite que les prix à la consommation.

Ces chiffres ne tiennent pourtant même pas compte des baisses de rémunération liées à la diminution des primes ou au chômage partiel. En effet, 1,3 million de travailleurs du privé ont encore été en activité partielle au cours du mois de juin, bien des patrons se servant du chômage partiel pour faire réaliser la

production en moins de temps et mettre une partie des salaires à la charge de l'État. L'indemnisation du chômage partiel est aussi passée de 84 % à 72 % du salaire net depuis le 1^{er} juillet, réduisant d'autant les revenus des travailleurs concernés.

Autant dire qu'en 2021, la seule reprise tangible et incontestable est bien celle des profits.

Sacha Kami

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal..... Ville.....

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Climat: un rapport de plus qui n'aura pas d'effet

Lundi 9 août, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son dernier rapport, qui confirme l'élévation moyenne de la température sur la Terre et dresse le constat des désordres climatiques qui y sont liés.

Pour le GIEC, les événements climatiques tels que la fonte accélérée des glaciers au Groenland, les inondations en Allemagne et en Belgique, les dômes de chaleur en Espagne, au Maroc ou au Canada, ou encore les incendies ravageurs dans l'Ouest américain, en Grèce et en Turquie sont des conséquences de ce réchauffement.

Ce rapport du GIEC, instance créée en 1988 et intégrée à l'Organisation des Nations unies (ONU), n'est pas le premier à démontrer de tels résultats.

Le précédent, publié en 2013, avait déjà souligné cette évolution, sans que cela entraîne de véritables mesures, allant au-delà des intentions. Sa publication ne sert qu'à préparer la prochaine conférence, dite COP 26, qui réunira les chefs d'État à Glasgow dans un mois. Tout laisse prévoir que cette conférence, comme les vingt-cinq précédentes, se soldera par des engagements théoriques et des discours de principe sans aucune conséquence par la suite.

Les gouvernements,

tout dévoués qu'ils sont aux intérêts du grand capital, sont incapables de prendre quelque mesure contraignante que ce soit, à l'encontre des vrais responsables de l'économie, les capitalistes. En effet, contrairement à ce que dit ce rapport, ce ne sont pas les « activités humaines » en général qui sont responsables du réchauffement climatique, mais un système qui n'a de cesse d'exploiter les ressources et les hommes sans aucune autre considération que la recherche du profit immédiat.

Si les politiciens et les médias ne sont pas avarés de leçons de morale à la population, sommée de privilégier des produits locaux – que beaucoup ne peuvent

pas se payer – et de ne pas oublier « les petits gestes » pour économiser eau et électricité, il n'est bien sûr pas question pour eux de remettre en cause le droit des grands groupes capitalistes à détruire la planète, ou celui des milliardaires à satisfaire leurs caprices dans leurs yachts surdimensionnés ultrapolluants ou avec un scandaleux tourisme spatial. Au contraire, ils se voient félicités pour leurs déclarations de bonnes intentions et peuvent même se tailler de nouveaux marchés « verts ».

Pour éviter la catastrophe climatique, il faut débarrasser la planète de ce système qui ne prend en compte ni les besoins des hommes ni la préservation

Faites un geste pour la planète:



des ressources. Seuls les travailleurs, qui font collectivement fonctionner toute la société et n'ont aucun intérêt à la course au profit, peuvent imposer une telle rationalisation.

David Marcil

Paris 2024: battage médiatique, marchandise frelatée

Les Jeux olympiques de Tokyo n'étaient pas terminés qu'un battage politique et médiatique était lancé pour vendre au public français ceux de Paris en 2024.



Comme les éditions précédentes, les JO de Tokyo ont vu leur coût exploser. Initialement chiffrés à

7,3 milliards de dollars, ils ont sans doute coûté 28 milliards, ce qui en fait les JO les plus chers de l'histoire.

Pourtant, en 2013, quand Tokyo avait obtenu l'édition 2020, les autorités nippones avaient promis des jeux sobres, sans grands chantiers, dans une ville déjà équipée et moderne... Certes, dans ce cas, la crise du Covid a creusé le déficit, mais les JO coûtent toujours beaucoup plus cher que prévu. À Londres, en 2012, le budget avait été dépassé de 76 %; à Rio, en 2016, de 352 %... Dans de nombreuses villes organisatrices, comme Sarajevo, Athènes, Pékin ou Rio, les stades et autres villages olympiques sont aujourd'hui des ruines, symboles de cette gabegie. L'État de Rio a été mis au bord de la banqueroute et la Grèce paie encore la note des JO de 2004.

En 2017, pour obtenir l'édition 2024, la mairie de Paris et l'État français ont également fait la promotion de JO « économes », à moins de 7 milliards d'euros, comme les autorités nippones avant elles... Il s'agissait

d'éviter tout mouvement d'opposition, alors que les JO suscitent de plus en plus de réticences dans de nombreux pays. Pour 2024, la plupart des villes candidates (Hambourg, Rome, Budapest, Boston) s'étaient retirées sous la pression de leur population. En France les organisateurs, par la voix du président du comité d'organisation Tony Estanguet ou de la maire de Paris Anne Hidalgo, promettent donc des jeux « différents »: sobres, respectueux de l'environnement, et favorables au rattrapage par la Seine-Saint-Denis de son retard en matière d'équipements... Pour un peu, les JO seraient une vaste opération sociale!

En réalité, les Jeux obéissent toujours à la même logique. D'un côté, les pouvoirs publics prennent en charge des dépenses importantes, qui sont à la charge des contribuables. De l'autre, l'événement représente un immense marché pour les grandes

entreprises. Pour ceux de Paris, les géants du BTP, qui construisent le village olympique et un centre aquatique à Saint-Denis, une arène de 7 500 places pour le basket et la lutte à la porte de la Chapelle, ou encore le village des médias à Dugny, touchent le gros lot. Atos (informatique), Decathlon, EDF ou Orange ont aussi signé des contrats profitables. Sodexo espère bien avoir le marché de la restauration, et Accor celui de l'hôtellerie. Et les entreprises de l'audiovisuel, de la sécurité et les sponsors officiels sont sur les rangs.

Quand on sait ce que ces sommes colossales représenteraient en termes de piscines, de stades ou de salles de sport dans les quartiers populaires, en postes d'éducateurs sportifs, il faut se livrer à bien des discours pour tenter de faire accepter que cet argent aille plutôt dans les caisses des multinationales.

Michel Bondelet

Les militants de Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs

Lorraine

Jeu 12 août:

Metz/Hayange

Vendredi 13 août:

Thionville/Saint-Avold

Samedi 14 août: Longwy

Aisne – Nord - Somme

Jeu 12 août: Soissons /

Villers-Cotterêts

Vendredi 13 août: Chauny

Samedi 14 août: Laon

Côte-d'Opale

Jeu 12 août: Dunkerque

Vendredi 13 août: Calais

Samedi 14 août: Calais

Bretagne

Lundi 16 août: Quimper

Mardi 17 août: Brest

Mercredi 18 août:

Concarneau/Douarnenez

Jeu 19 août: Lanester

Vendredi 20 août: Vannes

Samedi 21 août: Lorient

Poitou - Centre

Lundi 16 août: Poitiers

Mardi 17 août: Poitiers

Mercredi 18 août:

Châtelleraut

Jeu 19 août: Amboise

Vendredi 20 août:

Vendôme

Samedi 21 août: Blois

Pyrénées

Lundi 16 août:

Saint-Jean-de-Luz

Mardi 17 août:

Saint-Jean-de-Luz

Mercredi 18 août: Pau

Jeu 19 août: Tarbes

Vendredi 20 août: Tarbes

Samedi 21 août: Pau

Blanquer: bateleur de haut niveau

En champion du placement de produit, Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, a publié un tweet disant que le succès des équipes françaises en sport collectif s'explique largement par l'excellence de l'éducation physique et sportive en milieu scolaire.

Cela a fait réagir plusieurs sportifs présents aux Jeux olympiques, qui ont remis le ministre à sa place en rappelant combien minime est la

place du sport dans l'Éducation nationale, et que c'est grâce aux clubs et au dévouement d'animateurs bénévoles qu'ils ont pu gravir des échelons. Un handballeur médaillé d'or lui a répondu via twitter: « Heureux de voir que l'EPS est considérée sur les réseaux sociaux. Parce que dans la réalité... Comme le reste de l'enseignement d'ailleurs, les moyens ne sont pas là. »

Bien envoyé!

C.C.